

REUNION DE TRAVAIL A LA SOUS PREFECTURE ET A MARIE-GALANTE

Le mercredi 19 mai 2010, une séance de travail s'est déroulée à la sous-préfecture entre M. le Sous-préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre et les élus de Marie-Galante, des Saintes et de la Désirade. Cette rencontre a permis de traiter les sujets suivants :

- Le projet de développement des territoires notamment pour Marie-Galante. La signature du nouveau contrat Pays pour la période 2007/2013. Sa phase opérationnelle est prévue à partir du dernier trimestre 2010. Ce nouveau contrat aura pour contenu les actions stratégiques en termes de rattrapage des infrastructures et les actions destinées à impulser le développement économique de l'île.

- La continuité territoriale a été reconnue à l'unanimité des participants comme une problématique à résoudre pour garantir un véritable développement des îles.

- Les PER « Pôles d'Excellence Rurale » ont pour ambition de soutenir le développement économique des territoires ruraux par des projets générateurs d'activité économique et de développement local. Cette démarche tend à favoriser de nouvelles dynamiques territoriales. Le projet sera doté d'une enveloppe de 1,5 million d'euros.

- Enfin pour la protection de l'environnement, la décision a été prise de se conformer à la directive européenne pour la fermeture des décharges à ciel ouvert. Celle de la décharge intercommunale est prévue au 31 décembre 2010. A cet effet, les projets de construction du quai de transfert à Folle-Anse et du tri sélectif des déchets seront mis en œuvre avant la fin de l'année 2010.

La réunion inter-service qui s'est tenue le mercredi 16 juin 2010 au siège de la Communauté de Communes était l'occasion pour le nouveau Sous-Préfet de découvrir Marie-Galante et d'entendre l'analyse des élus sur les grandes problématiques du développement.

Avec les différents services de l'Etat, il a porté des réponses aux questions concernant la sécurité, la continuité territoriale, les mesures gouvernementales de soutien à l'économie...

INFOS PRATIQUES

En juillet et août 2010, les services de la Communauté de Communes fonctionneront comme suit :

Du lundi au vendredi : de 08 h 00 à 13 h 30

La Chambre de Métiers, le CAUE et l'Inspection du travail n'assureront pas leur permanence au mois d'août 2010.

Les inscriptions pour le transport scolaire (rentrée 2010/2011) se feront du 1^{er} juillet 2010 au 13 août 2010, le mercredi et le vendredi.

Liste des pièces à fournir :
justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de téléphone)
décision d'affectation ou bulletin scolaire
copie du livret de famille
1 photo d'identité
carte ou reçu de l'année 2009/2010

AGENDA

LES PERMANENCES À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

JUILLET 2010

Agence d'Insertion (ADI) :

Se renseigner au 05 90 84 66 29

Inspection du travail : **Mardi 13**

Chambre de Métiers et de l'Artisanat :

Jeu 08 / Jeu 22

CAUE (conseils en architecture, urbanisme, environnement) :

Planning Familial : **Le lundi et le**

vendredi. La psychologue sera

présente **Lundi 19**

FONGECIF : **vendredi 16**

SERVICES

Pompiers 18
Gendarmerie 17
SAMU 15
EDF (sécurité, dépannage)
05 90 97 99 99

CAPESTERRE

Mairie 05 90 97 30 31
La Poste (Guichets)
05 90 97 45 60
Chambre d'agriculture
05 90 97 72 47
Police municipale
05 90 97 41 04
Conseil Général Guadeloupe
Antenne Marie-Galante
05 90 97 73 81
Office Municipal Culture et Sports
05 90 97 44 95

GRAND-BOURG

Mairie 05 90 97 90 08
Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) 05 90 97 77 36
Chambre d'Agriculture
Région de Marie-Galante
05 90 97 71 67
Centre Local Action Sanitaire Sociale (C.L.A.S.S.)
05 90 97 07 52
Communauté de Communes
05 90 97 83 58
Espace Économie Emploi (E.E.E.) 05 90 97 56 94
Conseil Régional
Antenne Marie-Galante
05 90 97 45 25
Direction Départementale Action Sanitaire Sociale
Lutte vectorielle
05 90 97 95 61
Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
05 90 97 47 82
District Marie-Galantais du Football (D.M.G.F.)
05 90 97 74 83
France Telecom
Services résidentiels
0800 01 49 71
Services professionnels
0800 01 69 71
Gendarmerie 05 90 97 68 68
Général des Eaux
05 90 97 90 77
Hôpital Sainte-Marie
Morne Ducos 05 90 97 65 00
Beaurenorn 05 90 97 16 60
Impôts
Accueil & Informations
0 820 32 42 52
Centre et Recette
05 90 97 90 11
La Poste (Guichets)
05 90 97 97 31
Office du Tourisme de Marie-Galante 05 90 97 56 51

SAINT-LOUIS
Mairie 05 90 97 04 61
Chambre de Commerce et de l'Industrie (C.C.I.)
05 90 97 17 04
Mission Locale pour l'Insertion et l'Emploi 05 90 97 11 79
La Poste (Guichets)
05 90 97 06 93



> LA REFORME TERRITORIALE... ET NOUS ?

Après les conclusions du Comité Balladur, le Gouvernement a entrepris de réformer les collectivités territoriales.

Quelles seront les conséquences ?

Bien que le texte ne soit pas encore voté, les grandes lignes peuvent être décryptées. Nous ne retiendrons ici que les principales mesures concernant l'intercommunalité.

- La carte de l'intercommunalité devra être achevée pour 2014
- Les conseillers communautaires seront élus à la proportionnelle en même temps que les conseillers municipaux par le système dit de fléchage.
- L'intérêt communautaire est fixé par l'EPCI et les compétences de l'intercommunalité peuvent être très étendues.
- La suppression de la Taxe Professionnelle, remplacée par une Cotisation Economique Territoriale.

Cette réforme risque de bouleverser le paysage administratif si elle est de surcroît combinée à une évolution institutionnelle pour les Départements d'Outre-Mer comme le souhaite le rapport Balladur.

L'intercommunalité semble sortir grandie de ce projet mais c'est surtout pour permettre à l'Etat de se dégager de certaines charges et réduire les dépenses publiques. Jusqu'où les Communautés de Communes et d'Agglomération pourront-elles supporter ces nouvelles compétences ?

Il faut dès maintenant anticiper sur ces évolutions et préparer les changements qui s'annoncent afin de mieux supporter les chocs et préserver l'esprit d'unité que nous avons bâti à Marie-Galante.



A la veille de ces vacances, alors que l'attention est tournée vers l'Afrique du Sud et le Mondial, chacun, plus ou moins confusément, a le sentiment de vivre un moment décisif.

D'un côté, il y a la crise mondiale et ses effets largement perceptible sur l'économie de l'outre-mer et particulièrement à Marie-Galante.

La récession est bel et bien engagée et ce qui s'est passé en Grèce illustre à merveille la contradiction entre les attentes des peuples et les logiques implacables des pouvoirs publics. La rigueur devient le maître mot qui accompagne toutes les politiques publiques.

D'un autre côté, il y a la volonté de l'Etat de tout mettre en œuvre pour se sortir de l'impasse. Il s'ensuit un train de réformes qui donne souvent le tourbillon aux observateurs. De la réforme des retraites à la réforme des collectivités territoriales, en passant par les chantiers ouverts sur l'école, la sécurité....., on sent bien que la réduction des déficits publics est devenue une obsession.

EDITORIAL

Mais l'opinion accepte mal que les solutions préconisées n'exigent pas le même taux d'effort de bas en haut de la société. Enfin il y a nous. Nous, dans un contexte régional où se mettent en place des stratégies qui vont orienter le quotidien de nos populations mais aussi la place des territoires dans le développement économique de l'archipel. Nous, à la recherche des moyens qui vont nous placer sur la voie de l'égalité républicaine. La discontinuité territoriale qui handicape les populations des îles périphériques doit devenir un sujet politique porteur de réponses qui tranchent avec la cécité d'antan. S'il est encourageant de voir se profiler un nouveau Contrat de Pays, s'il est nécessaire de mettre en œuvre le Programme LEADER récemment signé, il est urgent de renforcer notre cohésion comme cela a été récemment le cas pour le problème du Centre Hospitalier ou encore pour la révision du SAR. Nos échecs comme nos succès ne pourront être que collectifs à l'instar des grandes équipes.

Harry SELBONNE

> LE CENTRE HOSPITALIER EST BIEN MALADE

Une certaine agitation règne au Centre Hospitalier suite au projet de licenciement du Dr LUBIN et à son remplacement dans des conditions troubles qui ne rassurent pas les malades et plus généralement l'opinion. C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Le favoritisme semble avoir été érigé en méthode de gestion. Le 18 mai, les 3 maires et le Président de CCMG adressaient à la Directrice de l'Agence Régionale de Santé un courrier pour lui demander d'en finir avec ces dysfonctionnements. Il faut mettre bon ordre dans cet établissement pour garantir une offre de soin de qualité à la population. Depuis les syndicats sont entrés en grève et tout récemment une médiation a été mise en place pour trouver une issue au conflit. L'acuité des problèmes et l'avenir de ce Centre Hospitalier rend nécessaire un audit. C'est pour cela que les élus réclament une mission de l'I.G.A.S (Inspection Générale des Affaires Sociales).

> BIENTÔT UN NOUVEAU SCHEMA D'AMENAGEMENT REGIONAL

Le SAR est un document d'aménagement du territoire qui fixe pour une dizaine d'années les orientations en matière développement. C'est la Région qui l'adopte après une large consultation des collectivités. Les 3 communes et la CCMG ont travaillé de concert pour présenter un projet orienté sur la reconversion économique afin de développer l'emploi et stopper l'exode. La dernière version remise prend en considération quelques unes des propositions faites mais en omet d'autres. La discussion va se poursuivre pour parvenir à un consensus comme l'ont souhaité les élus de Marie-Galante. C'est tout le sens du courrier adressé par les 3 Maire et le Président de la CCMG à la Région.



LA LETTRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MARIE-GALANTE

Adresse : BP 48 Rue du Fort 97112 Grand-Bourg. Téléphone : 05 90 97 83 58. Fax : 05 90 97 71 61.

Courriel : ccmg-president@wanadoo.fr. Directeur de la publication : Harry Selbonne. Rédaction : H. Selbonne, F. Cleonis, J.M. Pasbeau, P. Caneval, J.M. Poulier, A. Valencé, J. Méron, J-C Maes

Tirage : 6000 exemplaires sur papier recyclé. Réalisation : LIMPRIMERIE : 0590 94 67 66

ECONOMIE

LE PROGRAMME LEADER DU PAYS MARIE-GALANTE :
CONVENTION SIGNÉE

Le projet LEADER du Pays Marie-Galante, porté par la Communauté de Communes va entrer dans sa phase de réalisation. En effet, le vendredi 28 mai 2010, une convention cadre a été signée avec l'Etat, la Région, le Département et l'Agence de Paiement. Ce fut l'occasion de regrouper à la mairie de Saint-Claude les six territoires sélectionnés (Nord Basse-Terre, Sud

Basse-Terre, Côte sous le vent, « Saint-François - Désirade », Nord Grande Terre et Marie-Galante). Marie-Galante a fait le choix de la thématique suivante : « Les microprojets : une chance pour le développement durable du Pays Marie-Galante » autour des 6 axes suivants :

- Amélioration de l'accueil en vue de la promotion du territoire
- Appui à la valorisation des produits du terroir
- Développement des activités autour des patrimoines et activités de loisirs
- Aide et accompagnement des microprojets
- Diversification de l'activité chez les agriculteurs
- Professionnalisation des acteurs

La campagne de communication qui va se mettre en place et marquera véritablement le début de la phase opérationnelle ce programme du Pays Marie-Galante qui prévoit 1 593 332,00 euros dont 1 000 000,00 d'euros apportés par le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) sur la période 2010/2013.

LA CAMPAGNE SUCRIERE 2010 A MARIE-GALANTE

L'unité sucrière de Grande-Anse, a connu une campagne assez contrastée au cours de l'année 2009 à cause des intempéries et aussi en raison d'importants problèmes techniques.

Ces contraintes n'ont pas permis d'atteindre les estimations présentées par la chambre d'agriculture à savoir 125 000 tonnes de cannes.

Au cours de cette campagne 2009, l'usine a broyé 107 310 tonnes de cannes pour une production de sucre de 9 675 tonnes.

Afin d'assurer un bon déroulement de la saison 2010,

l'usine de Grande-Anse a effectué un investissement de 1,5 million d'euros portant sur l'acquisition de deux turbines de moulins, ainsi qu'une turbine à vapeur d'entraînement du Shredder.

Ainsi, l'usine espère broyer 112 000 tonnes de cannes selon les prévisions de début de campagne.

Au 22 juin 2010, 98 000 tonnes de cannes ont été broyées pour une richesse saccharine moyenne de 8,96 avec une production de 8 600 tonnes de sucre.

La fin de la campagne est prévue pour la fin du mois de juin 2010. Espérons alors que l'objectif sera atteint.

LA PAROLE A UN AGRICULTEUR

Eddy BOECASSE, agriculteur à Capesterre

Comment avez-vous vécu la récolte de l'an passé ?

A titre personnel la récolte de l'année dernière ne s'est pas trop mal passée, car j'ai livré environ 140 tonnes de cannes à l'usine. Il convient tout de même de souligner que la fin de campagne était difficile pour les planteurs en raison des pannes de l'usine. Enormément de cannes sont restées sur pied.

La campagne 2010 se déroule-t-elle bien pour vous ?

A mon sens elle plus difficile car pour l'instant j'ai livré moins de cannes à l'usine. On doit faire face aux aléas climatiques qui impactent sur le rendement et le déroulement de la récolte.

De plus en raison de la crise, la situation est de plus en plus difficile pour nous.

Hormis la canne, quelles autres activités agricoles alimentent votre revenu ?

Vous savez le revenu tiré de la canne est en baisse, donc il faut diversifier son activité. Outre la canne je fais un peu de tout : du maraîchage, de l'élevage..... car la canne ne suffit plus comme au temps de mes parents !!



CULTURE / TOURISME

LES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES A L'HONNEUR A CAPESTERRE



Le 3^{ème} grand événement de la Communauté de Communes a pris ses quartiers à Capesterre du 8 au 10 avril 2010. Le premier village des Arts et Traditions Populaires a tenu toutes ses promesses. En premier lieu par le thème. Cette année, Soukounyan, Dyablès et autres esprits se sont échappés des mythes et légendes de la Caraïbe, pour occuper la place publique de Capesterre. Ce sont des éléments constitutifs de notre identité.

En second lieu, notre voisine la Dominique, conviée à cette première édition, a partagé avec la foule les trésors de son île. La Communauté Kalina (Caraïbe) nous a plongé

dans l'univers des premiers habitants de nos îles décimés par le génocide colonial.

Ensuite, chacun a également pu découvrir toutes les facettes des Arts et Traditions Populaires imaginés et créés par tous les corps de métier : Artisans, musiciens, sculpteurs, écrivains, agriculteurs, pêcheurs etc.... Le concours de pêche au gros a été un grand moment.

L'objectif de ce Village est de favoriser l'émulation de la population autour de son patrimoine. C'est par là que commence le Développement Local.

A l'aube du 11 Avril, dans un grand bal populaire, le Village s'est achevé, emportant avec lui jusqu'à la prochaine édition, la magie d'un héritage créole qui nous est si chère.

LE FESTIVAL TERRE DE BLUES

POUR SUIT SA ROUTE



Le Festival Terre de Blues a encore une fois illuminé Marie-Galante dans ce week-end de Pentecôte. Bâti autour du thème de l'Apprentissage et de la Transmission culturels, cette 11^{ème} édition a fait la part belle aux jeunes et aux écoles de musiques de Marie-Galante.

Du 21 au 24 mai nous avons eu droit à un véritable métissage de culture et de traditions qui a envoûté les fidèles et tous les amateurs de musique et de rythme.

La mauvaise note vient de la déception provoquée par le groupe jamaïcain Morgane Heritage. La fête et le voyage ont vite repris le dessus. Voyage avec Victor O, Richard SMALLWOOD accompagné de ses

choristes, F.LADREZEAU et son groupe Alka Oméka, le musicien sénégalais Ismaël LO, le quatuor féminin de R&B, en VOGUE, le swing créole de SOFT, la sala d'Alfredo De La Fé et comme clou du spectacle, le chanteur haïtien Bélo, qui a su nous émouvoir par l'hommage rendu à son île natale. Sa présence témoignait de la volonté de la CCMG de marquer la solidarité de Marie-Galante avec le peuple haïtien. Une partie de la recette sera destinée à la construction d'une école.

Hormis la magie de Murât, on citera le succès du village des arts situé sur le port de Grand-Bourg où de nombreux festivaliers ont pu découvrir les richesses et les saveurs caribéennes.